N° 21 JANVIER-FEVRIER 1949

# Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves
de l'Institution Départementale Gabriel Prévost

Le Siège social est ouvert pour les réunions mensuelles, le 1er dimanche de chaque mois, à 15 h. Présence assurée d'un membre du comité.

SIEGE SOCIAL:
6, rue de Louvois, Paris-2e — Tél. : RIC. 65 69

PRÉSIDENT :
M. MARANDE, 68, rue Championnet (18e)

Adresser les offres d'emplois à Mlle Laurière, dont la présence au Siège est assurée le lundi de 14 à 17 h. 30; le mercredi de 9 à 12 heures

## COMPTE RENDU MORAL DE L'ANNÉE 1948

Mes Chers Amis,

En ce commencement d'année 1949, le Comité de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Départementale Gabriel-Prévost vous présente à tous ses meilleurs vœux de bonheur.

Il souhaite l'accroissement du nombre des sociétaires et la prospérité de l'Association; il espère que l'amitié qui nous unit ne sera pas un vain mot et qu'elle aura l'occasion de se manifester au cours de cette année.

Certains d'entre nous s'imaginent peut-être que l'aide qu'ils trouvent auprès des anciens élèves est due, du seul fait qu'ils en ont besoin !...

Non, mes amis, cette aide n'est pas un dû : elle est le résultat de l'expérience de vos anciens qui, eux aussi, ont eu les mêmes difficultés que vous au sortir de l'Institution, alors qu'ils étaient encore des enfants;

— elle est, cette aide, l'expression du dévouement et la continuation de l'œuvre commencée par Gabriel Prévost et assurée par nos anciens professeurs;

— elle est encore la manifestation du sentiment altruiste qui se dégage de l'éducation cempuisienne.

Il est souhaitable que chacun comprenne la valeur de cette éducation qui se concrétise par le besoin de s'entr'aider qui nous anime.

Mais, pour mériter ce dévouement et cette amitié, il est indispensable de prendre une part active à la vie morale et matérielle de la Société qui, née en 1887 nous disent les « Réflexions et Souvenirs sur Cempuis » parus au n° 17, ne peut continuer d'exister que si vous lui apportez votre aide pécuniaire.

Vous avez lu, dans le compte rendu de la réunion du Comité du 1er octobre 1948, paru au *Cempuisien* n° 20, qu'en raison du paiement irrégulier des cotisations, un numéro du journal était supprimé en 1948 et au moins deux en 1949. Nous avons été contraints de prendre une telle mesure en raison de la négligence qu'apportent les sociétaires dans le paiement de leurs cotisations. Le montant de celles-ci avait pourtant été voté dans l'enthousiasme lors de la réunion générale de janvier 1948.

La trésorerie de l'Association risquerait de se trouver dans une position extrêmement grave si chaque sociétaire ne comprenait pas son devoir pour l'avenir.

Ne croyez pas qu'il n'en coûte pas au Comité de devoir rappeler à chacun, soit verbalement, soit par écrit, qu'il est en retard de plusieurs années dans le paiement de ses cotisations.

Cet état de choses nuit à la bonne marche de l'Association, non seulement en ce qui concerne l'impression et l'envoi du *Cempuisien* auquel nous sommes tous très attachés, mais aussi à l'aide pécuniaire à apporter à des camarades de tous les âges. En effet, ne pouvant compter sur le paiement régulier des cotisations, le Comité ne peut aider que parcimonieusement les camarades en difficulté.

C'est une situation sur laquelle il est recommandé à tous de méditer.

Depuis peu de mois, une assistante sociale a été nommée au poste resté vacant depuis plus d'un an. C'est avec joie que nous avons accueilli cette nomination, qui allégera le fardeau des membres du Comité et en particulier celui de notre Président. En effet, depuis le départ de Mme Guillaume, le Comité s'est chargé de déceler ceux d'entre nous qui pouvaient avoir besoin d'une aide quelconque, de rechercher des situations et d'héberger les jeunes de la dernière promotion, et cette tâche n'est pas légère je vous l'assure.

Au cours de l'année écoulée eut lieu, en janvier, la même Assemblée Générale qui nous réunit aujourd'hui. A cette occasion nous avons été heureux de constater la présence de quelques anciens faisant figure de

« revenants » — tout comme cet après-midi — et les avons accueillis par la manifestation d'une sympathie réelle et d'une amitié toujours vivace.

Notre fête annuelle, qui eut lieu en mars, et la vente des billets de tombola laissèrent un bénéfice qui fut versé à la Caisse d'Entr'aide.

Il est à remarquer, en ce qui concerne les lots offerts pour la tombola, que le plus généreux donateur est toujours notre grand ami Henry Martin.

Cette année, nous faisons appel à tous les Cempuisiens qui peuvent accomplir un geste analogue, dans la mesure de leurs moyens, et leur demandons de bien vouloir faire tenir au Comité la liste des objets que, dans un sentiment de grande et généreuse fraternité, ils désirent offrir à l'Association.

A ceux qui ne peuvent rien offrir, il reste la possibilité de participer à la réussite de cette fête en vendant un grand nombre de billets de tombola et en invitant beaucoup de leurs amis. Les recettes étant destinées à aider nos camarades, le résultat vaut bien un peu de dévouement de la part de chacun de nous.

La mémoire de notre bienfaiteur à tous fut honorée à l'occasion de l'anniversaire de sa mort (29 avril 1875). Une délégation, composée de quelques membres du Comité, représentait l'Association des Anciens Elèves à la cérémonie groupant tout le personnel et les enfants de l'I.D.G.P.

Je voudrais être assurée que chacun de nous, en ce jour du 29 avril et chaque année, a une pensée reconnaissante pour le cher grand homme tout simple que fut Gabriel Prévost.

La Pentecôte, fête de notre Maison Familiale, fut l'occasion, pour une centaine d'entre nous, de se retremper dans l'atmosphère des jeunes années. Puis, avec recueillement, eut lieu l'inauguration de la plaque apposée au mur du bâtiment central de la Cour d'Honneur. La cérémonie fut simple et émouvante; un trait particulier à chacun de nos camarades morts pour la France fut rappelé par notre Président et par M. le Directeur de l'I.D.P.G.

Les deux plaques réunissent maintenant le souvenir de nos disparus des deux dernières guerres en un même sentiment empreint de tristesse mais aussi de fierté.

En ce qui concerne les promenades prévues au cours de l'année 1948, très peu réunirent un nombre élevé de participants :

— Versailles : succès modeste. Visite que nous espérons reprendre en 1949, mieux organisée;

— Athis-Mons : modeste succès;

— La Varenne-Chennevières : une quinzaine de participants;

— Le Relais de Taverny, du Mouvement Laïque des Auberges de Jeunesse, aurait semblé très accueillant aux quelques quinze camarades qui s'y rendirent si un des nôtres se fut trouvé là pour les accueillir et les diriger vers les possibilités de distraction procurées par le camping.

L'éducation cempuisienne nous prépare à ce genre de vie au grand air (voir, entre autres souvenirs, ceux relatés dans *le Cempuisien* n° 20, par Schumacher).

La visite de Saint-Denis, bien guidée, fut un succès par sa qualité et par le nombre de participants. La relation de cette très intéressante journée a été publiée dans le n° 20 du *Cempuisien*.

Le déjeuner d'accueil de la « Promotion 1948 » a réuni 90 participants auxquels vinrent se joindre beaucoup de Cempuisiens en fin d'après-midi.

Nos jeunes camarades ont eu un aperçu de ce qu'est l'Association des Anciens Elèves de l'I.D.G.P. dans laquelle ils entrent.

Notre nouvelle assistante sociale, présente à cette manifestation, entrait de plein pied au cœur de la grande famille cempuisienne.

Au cours du déjeuner, une heureuse nouvelle nous a été annoncée : la chorale, que nous croyions définitivement morte, n'était qu'en sommeil. Elle renait. Elle a d'ailleurs, au cours des quelques dernières semaines de l'année 1948, repris effectivement corps.

Que ceux qui veulent y travailler sérieusement, mais ceux-là seulement, viennent grossir le nombre des exécutants.

Nous lui souhaitons longue et agréable vie.

Et nous voici à nouveau réunis en Assemblée Générale annuelle.

Quels sont ceux qui, épris d'altruisme, seraient désireux de se dévouer pour le bien commun ? Ils pourraient présenter leur candidature en vue de la réélection des membres du Comité. La tâche n'est pas difficile à accomplir lorsqu'on en comprend l'utilité et la valeur morale.

D'après les statuts, le tiers du Comité est renouvelable. Il s'agit donc, aujourd'hui, d'élire 7 membres dont 3 démissionnaires.

Si nous rencontrons un peu de courage, parmi les jeunes surtout, il serait permis à quelques anciens de passer en d'autres mains la tâche qu'ils accomplissent avec dévouement depuis bien des années.

Nous espérons vous avoir tous convaincus de la nécessité de resserrer les liens qui nous unissent, de participer effectivement à la vie de l'Association en contribuant, par tous les moyens à votre portée, à sa prospérité.

*La Secrétaire Générale :*
Henriette TACNET.

## NOTRE CHORALE

Notre dévoué chef de chorale Marcel Vigneron fait un appel pressant à tous les camarades désireux de faire partie de la chorale, d'être assidus à toutes les réunions qui se tiennent au siège *tous les jeudis soir, à 20 heures* 30. En cas de changement, Vigneron avertit les camarades présents que la semaine suivante les répétitions auront lieu le mercredi ou le vendredi et ne fixe cette date *qu'aux présents*. Donc, choristes, allez à chaque répétition fixée à l'avance.

cps n°21 5°série
page 3



# Situation Financière au 31 Décembre 1948

RECETTES

*Cotisations :*

| | | |
|---|---|---|
| Membres actifs .....Fr. | 61.241 » | |
| Membres honoraires .. | 4.150 » | |
| | | 65.391 » |

*Divers :*

| | | |
|---|---|---|
| Subvention du Conseil Général de la Seine ..........Fr. | 20.500 » | |
| Vente d'insignes ...... | 660 » | |
| Dons de divers camarades pour l'Association. | 9.825 » | |
| Intérêts sur titres et prime sur remboursement ........... | 1.494 05 | |
| Montant de la souscription pour la plaque commémorative de nos morts de la dernière guerre .......... | 17.625 » | |
| | | 50.104 05 |

*Secours :*

| | | |
|---|---|---|
| Remboursements divers sur prêt..........Fr. | 11.000 » | |
| Dons de divers camarades pour secours .. | 860 » | |
| Bénéfice fête annuelle.. | 62.410 » | |
| | | 74.270 » |
| Total ..........Fr. | | 189.765 05 |

DÉPENSES

*Frais de gestion :*

| | | |
|---|---|---|
| Bureau, siège et téléphone ..........Fr. | 9.365 » | |
| Secrétariat .......... | 7.872 » | |
| Trésorerie .......... | 1.918 » | |
| | | 19.155 » |

*Frais de cérémonies :*

| | | |
|---|---|---|
| Cérémonies diverses. .Fr. | 11.060 » | |
| Plaque commémorative. . | 15.124 » | |
| | | 26.184 » |

*Impression :*

| | | |
|---|---|---|
| *Cempuisien* et circulaires ....Fr. | | 53.315 » |

*Frais sociaux et secours :*

| | | |
|---|---|---|
| Assistante sociale . . .Fr. | 3.666 55 | |
| Secours à divers camarades et frais sociaux. | 30.145 50 | |
| Prêts à divers camarades .............. | 24.000 » | |
| | | 57.812 05 |
| Total ..............Fr. | | 156.466 05 |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Avoir au 1er janvier 1948......Fr. | 46.934 50 |
| Excédent de recettes exercice 1948. | 33.299 » |
| Solde au 31 décembre 1948....Fr. | 80.233 50 |

*SITUATION DE LA TRESORERIE*

| | au 31 déc. 1947 | au 31 déc. 1948 |
|---|---|---|
| Caisse trésorier, espèces .............. | 18.263 45 | 13.884 50 |
| Chèques postaux .................... | 12.501 30 | 49.685 » |
| Banque, compte courant ........... | 2.169 75 | 2.664 » |
| Banque, compte bloqué .............. | 14.000 » | 14.000 » |
| | 46.934 50 | 80.233 50 |

# Rapport du Service Social

Mes Chers Amis,

Le Service social de l'Association a été, depuis août 1947 jusqu'au début de novembre 1948, assuré en grande partie par votre Comité.

En effet, Mme Guillaume qui, à la satisfaction de tous, assurait ce service depuis quelques années, nous faisait part, en juillet 1947, de sa décision de se retirer en province. Dès que cette nouvelle fut connue, nous avons fait, en ce qui nous concerne, tout notre possible pour que ce poste ne reste pas trop longtemps inoccupé. Nous avons trouvé plusieurs candidates, candidates qui entraient dans les conditions demandées par les différents décrets administratifs, mais chaque fois celles-ci se récusaient parce que le salaire fixé par l'administration était inférieur à celui offert, pour un même poste, par l'industrie privée.

Devant cet état de chose, que pouvions-nous faire ?

Il aurait été nécessaire à ce moment que notre trésorerie nous permette d'allouer, tous les mois, une certaine somme en plus de la mensualité administrative. Nous ne pouvions entrevoir ni prendre une telle décision sans nuire à l'état de notre caisse, dont le trésorier vous a donné, il y a un instant, un aperçu exact. Nous avons donc été dans l'obligation de patienter et, en attendant, de faire au mieux par nos propres moyens.

Cette question de l'assistance sociale est maintenant réglée et nous espérons qu'après ces deux premiers mois d'adaptation, Mlle Laurière va pouvoir, dès le début de cette année, prendre cette tâche de tout son cœur.

Je viens de vous dire que nous n'avons dû compter que sur nos propres moyens, et ceux-ci étaient très limités, car, ne connaissant guère la question, il nous manquait aussi le temps de nous en occuper très sérieusement, chacun de nous, travaillant, ne pouvait s'employer pendant plusieurs semaines comme l'aurait fait notre assistante sociale.

Les sortants de 1947 n'étaient pas très nombreux et Mme Guillaume avait, avant son départ, réglé le cas de ceux qui désiraient se fixer en Dordogne où ils avaient conservé des liens et des relations. Par la suite nous avons eu à régler nous-mêmes quelques cas isolés et notre trésorier, se rendant en Dordogne peu avant la Pentecôte 1948, trouva le moyen de visiter en l'espace de quelques jours la plupart des jeunes camarades y travaillant et réussit à faire augmenter le salaire de quelques-uns en attendant une situation meilleure plus proche de la capitale. Mais hélas ! il faut bien le dire : leur situation ne peut s'améliorer si, en même temps, il n'est pas trouvé un local pour loger ces jeunes camarades. C'est une question très complexe et qui n'est pas facile à faire aboutir et, pour ces jeunes gens, il vaut mieux encore qu'ils vivent en province que de venir grossir le nombre des sans-travail de la capitale.

En juillet 1948, le contingent des sortants était bien plus élevé. Sur 21 sortants, 3 sont partis dans leur famille en province; il en est donc resté 18 dont il nous était — fin juin — demandé de bien vouloir nous occuper. J'ai dit, à ce moment, ce que je pensais au sujet de cette période de sortie, à mon point de vue très mauvaise puisqu'elle se situe très exactement à l'époque des vacances où il y a pénurie de places dans les ateliers, parce que ceux-ci ferment et aussi parce que ceux qui pourraient nous aider sont absents de Paris. J'ai donc demandé à la commission administrative de l'Institution de bien vouloir prendre ma demande en considération et de reporter la sortie après les vacances scolaires, c'est-à-dire en septembre, ce qui permettra, par la même occasion, que ces jeunes gens et jeunes filles profitent de leurs dernières grandes vacances.

Sur ces 18 sortants que nous avions, je dois vous avouer que nous avons eu beaucoup plus de difficultés pour le placement des jeunes filles. D'où cela provient-il ? A mon point de vue, les professions qu'exercent nos jeunes filles sont très encombrées et il faut un certain bagage professionnel pour s'y faire une place et aussi, il faut bien le reconnaître, un certain allant que ne possèdent pas, à leur sortie, nos jeunes camarades qui n'ont — en principe — que deux ans de métier puisque, d'après les nouvelles lois, l'âge de la scolarité a été reporté à 14 ans. Il est donc question, pour nos jeunes camarades des deux sexes qui auraient des dispositions ou qui seraient susceptibles d'avoir leur C.A.P., de les garder à Cempuis jusqu'à 17 ans.

Mais cette question n'est pas sans poser un grave problème.

Tout d'abord de parents qui désirent, malgré le peu d'apprentissage, reprendre leurs enfants à l'âge indiqué sur l'engagement signé lors de l'entrée de l'enfant à l'Institution.

D'autre part, d'un courant qui se dessine au sein du Comité de l'Association pour qu'il soit demandé que *tous* les élèves, et non seulement quelques-uns, restent à Cempuis jusqu'à 17 ans de façon à connaître les uns et les autres un métier un peu plus à fond et d'arriver plus facilement à leur C.A.P.. A ce sujet, j'ai eu l'occasion de voir de près, en juin dernier, le concours de C.A.P. des menuisiers et je vous assure que nos trois petits bonshommes faisaient bien mince à côté de jeunes gens de 18 à 20 ans qui leur tenaient compagnie à l'atelier.

Nous avons eu aussi pour certains jeunes gens non seulement des difficultés pour leur trouver un emploi mais aussi des difficultés pour leur trouver une place dans un foyer, et ici nous devons remercier tout particulièrement un de nos membres honoraires qui s'est mis à notre entière disposition pour cette branche où nous étions tout à fait ignorants. Nous devons aussi le remercier pour les places fournies à quelques-uns de nos jeunes camarades.

A l'heure actuelle, tous sont placés et, pour certains, cela n'a pas demandé moins de quatre à cinq mois d'attente, ce qui fut une période bien longue et une charge supplémentaire pour les parents qui les recevaient.

Cela ne veut pas dire, mes chers amis, que notre tâche est terminée. Non. Nous restons toujours en relation avec Mlle Laurière et sommes à la disposition de ceux ou celles qui auraient besoin de nous d'une manière ou d'une autre, ce qui ne veut pas dire, je le répète, qu'immédiatement nous leur trouverons la place de leur choix.

En plus des sortants, nous avons eu, ces temps derniers, à nous occuper de certains autres sociétaires et, en attendant qu'ils soient tirés d'affaire, la caisse de l'Association a fait la preuve qu'elle était là pour les infortunés, soit en donnant des secours, soit en avançant une certaine somme d'argent pour leur permettre de se tirer d'affaire.

Voilà, mes chers amis, en un court résumé, ce qu'a fait votre Comité dans cette branche sociale qui est un des buts fondamentaux de notre Association.

M. M.

---

**Retenir votre soirée du 19 mars 1949 jour de notre fête annuelle, C'EST BIEN !...**

**Mais assurer son succès, en vendant le maximum de cartes et de billets de participation, C'EST MIEUX ! ! !**

compte rendu moral et le compte rendu financier de l'année écoulée, qui ont été adoptés à l'unanimité après quelques interventions et explications des camarades Jean Joseph, Sirot, Schumacher, Chaussard, Géniole et Vigneron.

A l'élection des membres du bureau, sont élus à l'unanimité : Chaussard, Young, Delpeux, Vigneron (membres sortants); Angelvin, Jean Joseph et Francis Fels (nouveaux membres).

A la demande de plusieurs camarades, Mlle Saulay est élue membre consultant permanent au Conseil; cette dernière, présente à la réunion, remercie tous les Cempuisiens de la confiance qu'ils lui témoignent, leur dit qu'elle fera tout son possible pour ne pas les décevoir et les assure de tout son dévouement pour la cause de Cempuis.

Vigneron nous souhaite une « bonne année » dont vous lirez le texte intégral dans ce numéro.

Il y avait à cette réunion des camarades qui dans le temps jadis avaient l'habitude de venir tel que : Schumacher, Damideaux Charles, Moreau et Deschamps.

Nous avons eu le plaisir de voir M. Videau, ancien surveillant à Cempuis, mais avons regretté l'absence de M. le Directeur et de Mme Contini.

Mais il y avait les assidus de toutes nos réunions : Kaas, Sirot, Jacques Barbier, Jean Joseph, Yvonne Faivre, etc..., et il y avait la jeune classe, dont je ne connais pas encore les noms.

C'est pour tous ces derniers surtout que l'Amicale des anciens est une nécessité et une belle œuvre, car, sans que cela paraisse, ils y puisent, chaque fois qu'ils viennent à nos réunions, ce quelque chose d'indéfinissable, comme le voyageur qui revient à son foyer.

Un jour sûrement, tous ces jeunes, heureux en ce moment de se revoir, se créeront un foyer. Quelques-uns y seront pris tout entier, mais dans un coin de leur cœur ils garderont une petite place pour cette Amicale qui leur permettait de ne pas être complètement seuls et, de temps en temps ils reviendront à notre appel et nous serons toujours heureux de les revoir.

Heureux de se revoir, je crois que nous l'étions tous à cette réunion du 9 janvier. Heureux de voir les amis et les bambins de

réunion générale du 9 janvier, il nous a été signalé que des sociétaires... ou d'autres, étaient entrés dans la classe voisine à notre siège et avaient sali le tableau, les tables et le parquet. Nous espérons que pareils faits ne se reproduiront plus, ce qui nous attirerait de gros ennuis. Nous avons eu aussi des reproches pour la façon dont ont été replacés les bancs du préau dont nous nous servons pour nos réunions, ce qui nous obligera, pour nos prochaines réunions générales, à prendre de nouvelles dispositions.

# Compte rendu des Réunions du Comité

## 11 décembre 1948

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Marande.

Etaient présents : Young, Germaine Géniole, Paulette Vidal, Delpeux, Vigneron, Lambrecht, Henriette Tacnet.

Excusés : Paris, Prioville, Chabrier, Dugué, Chaussard, Barbier.

Paulette Vidal demande au Comité de fixer le montant à effectuer sur un livret de caisse d'épargne au profit des enfants issus de couples cempuisiens. Cette somme est fixée à 500 francs.

Marcel Vigneron propose au Comité de se procurer une table et des raquettes de ping-pong, qui seraient mises à la disposition des sociétaires lors des réunions mensuelles. Des tournois seraient organisés et celles-ci en auraient un attrait nouveau et certain.

Très bonne idée qu'il s'agira de mettre à exécution le plus rapidement possible. Mais la dépense est lourde et il est proposé de faire appel à quelques généreux donateurs... mais ~~les~~quels... avis aux amateurs et merci d'avance au nom de tous.

A la suite de la réunion de la sous-commission chargée de discuter les propositions présentées par Delpeux, le Comité maintient la décision déjà envisagée de comprendre tous les comptes de la caisse de l'Association en un seul bilan.

La décision concernant la suppression de deux numéros du *Cempuisien* pour l'année 1949 est aussi maintenue, en raison du paiement irrégulier des cotisations (décision qui pourra être rapportée si les cotisations du 1er semestre 1949 rentrent normalement).

La séance est levée à 21 heures.

---

## 6 janvier 1949

Sous la présidence de Marande, la séance est ouverte à 18 h. 30. Etaient présents : Paulette Vidal, Vigneron, Young, Barbier, Prioville, Paris, Dugué, Henriette Tacnet. Excusés : Germaine Géniole, Chaussard, Delpeux, Lambrecht. Absents : Reisser, Charbier, Matras Madeleine, Robette.

La lecture du rapport moral de l'année 1948, après quelques rectifications, est adopté.

En l'absence du trésorier, le président présente le rapport financier. Adopté.

En ce qui concerne le renouvellement des membres sortants du comité, les noms de ceux-ci sont rappelés; il s'agit de Chaussard, Young, Delpeux, Madeleine Matras, Vigneron;

les démissions de Lambrecht et de Robette sont acceptées. Les autres membres sortants posent à nouveau leur candidature pour 1949, sauf Madeleine Matras qui n'a pas fait connaître sa position.

La Commission des Fêtes rend compte des démarches entreprises. Les prix, débattus, seront fixés définitivement à la réunion du Comité qui suivra la réunion générale du 9 janvier 1949.

Marande nous fait part de la situation dans laquelle se trouve un de nos jeunes camarades qui est actuellement démuni de vêtements. Le Comité décide de lui attribuer un complet et des chaussures offerts par notre ami Egler. Vigneron se propose de rencontrer le jeune homme en question et de lui faire tenir les vêtements dont il a besoin.

Le Comité émet le vœu de voir tous les élèves rester à l'Institution jusqu'à l'âge de 17 ans, de manière à leur permettre de faire 3 ans d'apprentissage (au lieu de deux qu'ils font actuellement en raison de l'âge de 14 ans qu'ils doivent avoir atteint pour se présenter au certificat d'études).

Cette réforme est demandée en vue de mettre en concordance les réformes de l'Enseignement primaire avec l'enseignement professionnel donné à Cempuis. Le Président est délégué pour appuyer très fermement ce vœu auprès de la Commission Administrative de l'Institution et au besoin y déposer un rapport circonstancié.

La séance est levée à 20 h. 30.

## 20 janvier 1949

La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence du doyen d'âge Marcel Marande.

Etaient présents : Germaine Géniole, Paulette Vidal, Mlle Saulay, Henriette Tacnet, Prioville, Vigneron, Young, Delpeux, Chaussard, Barbier, Dugué, Fels, J. Jean.

Excusés : Angelvin, Reisser.

Absents : Chabrier, Paris.

Après discussions et vote, les fonctions du nouveau Bureau sont dévolues ainsi (voir dernière page du présent Bulletin).

Le Président souhaite que chacun ait à cœur de remplir la tâche qu'il accepte aujourd'hui et le Comité souligne le rôle important du Président à l'occasion des réunions de la Commission Administrative de Cempuis, au point de vue, entre autres, de certaines réformes souhaitables à l'Institution en parallèle avec celles de l'Enseignement.

Vigneron nous fait part des démarches entreprises par lui en ce qui concerne le programme de la fête et de la signature du contrat avec l'impresario qui avait organisé le programme de la fête de 1948.

Les prix d'entrée sont fixés ainsi :

Sociétaires : 200 francs;

Cartes prises à l'avance (sans distinction) : 200 francs;

Militaires cempuisiens, promotion 1948 et enfants de sociétaires jusqu'à 12 ans : 100 francs;

Cartes prises à la caisse en entrant : 250 francs.

Les cartes payables d'avance pourront se retirer *chez tous les membres du Comité*, chez Mme Royez, concierge de la rue de Louvois, et auprès de Mlle Laurière, assistante sociale; ainsi que les carnets de loterie, au prix de 500 francs (25 billets).

Marande nous informe que les frais d'achat du vin, à l'occasion du partage de la galette des Rois, ont été largement couverts par la participation de tous les sociétaires présents à la réunion générale du 9 janvier.

Il nous fait part du mécontentement du Directeur de l'école. Ce dernier se plaint auprès de notre Président de ce que les pupitres et le tableau noir de la classe voisine de notre salle ont été griffonnés de craie et que les bancs pris au préau ont été mal rangés.

Cette lettre nous oblige à envisager de faire les réunions générales dans une salle louée pour la circonstance aux Sociétés Savantes ou dans le préau de l'école. Cette dernière suggestion est seule retenue en raison de la dépense qu'occasionnerait la première.

La séance est levée à 20 h. 30.

## NOTRE LOTERIE

Nous faisons un dernier appel :

*a*) Aux camarades qui ne se sont pas fait connaître et qui désireraient donner des lots, d'adresser ceux-ci à notre siège ou d'en aviser par lettre notre Président, avant fin février;

*b*) A tous les camarades, pour vendre un maximum de billets dans leur entourage.

Vous trouverez au siège et chez tous les camarades du Comité des carnets à 500 francs (25 billets) ainsi que les cartes d'entrée numérotées à 200 francs pour notre fête annuelle du 19 mars 1949.

Faites tous votre devoir de Cempuisien. Vendez billets et cartes au maximum, vous ferez ainsi un beau geste pour l'œuvre cempuisienne et assurerez pour votre part le succès de notre fête et de notre tombola.

Merci d'avance.

## NOTRE FETE

Retenez bien la date du Samedi 19 mars 1949, à 20 h. 30, Mairie du 5e arrondissement, place du Panthéon.

Nous espérons que tous les Cempuisiens se feront un devoir, en même temps qu'un plaisir, d'y amener des amis de façon à assurer le succès de notre fête.

Un programme attrayant vous sera présenté et nous faisons l'impossible pour ne pas vous faire regretter votre soirée en prévoyant un bon orchestre pour le bal.

Le prix d'entrée est fixé à 250 francs par personne. Vous trouverez des cartes d'entrée payables d'avance chez tous les membres du Comité et à notre Siège social, au prix de 200 francs; soit une réduction de 50 francs par carte payée d'avance, le prix de *plusieurs billets de tombola*.

## NECROLOGIE

Encore un vieux Cempuisien qui nous quitte.

Nous venons d'apprendre le décès, survenu le 4 février, de notre bon camarade Auguste Palabot.

Palabot était entré à Cempuis en février 1882, alors qu'il avait près de 11 ans. Il fut parmi les dix premiers sociétaires qui se réunirent le 6 mars 1887 pour jeter les bases de l'Association des Anciens Elèves de Cempuis.

Curieux de voir du pays, il s'engagea en 1889 au 3e régiment d'infanterie de marine à Rochefort et partit l'année suivante au 9e régiment d'infanterie de marine au Tonkin, où il fit partie d'une colonne de surveillance à la frontière de Chine. Il rentra en France en 1892.

A son retour, il entra à l'Hôtel de Ville comme garçon de bureau, où il fit toute sa carrière, au service du budget, et y resta jusqu'au moment de sa retraite en 1927 et se retira à Bourg-en-Bresse (Ain).

De 1895 à 1900, Palabot fut, à différentes reprises, membre du Comité de l'Association, soit au secrétariat, soit à la trésorerie. Puis, nous le retrouvons pendant la triste période de 1914-1918 où, n'étant pas mobilisable, il fit partie du Comité en qualité de gérant du *Cempuisien*.

Comme nous le disons plus haut, il quitta Paris en 1927 mais ne manquait pas, tous les ans, de nous faire parvenir un mandat pour sa participation à l'impression et l'envoi de notre *trait d'union*, qu'il prenait un réel plaisir de lire et de commenter dans son échange de lettres avec ceux qui restaient en correspondance avec lui. Nous garderons, je le répète, un excellent souvenir de ce bon camarade qui n'a jamais quitté l'Association depuis sa fondation, il y aura 62 ans en mars prochain.

A sa veuve, à sa famille, nous présentons, au nom de tous les Cempuisiens, nos condoléances les plus émues et les plus sincères.

M. M.

### Mariage

Nos camarades Wolf Henri et Gaumont Mauricette nous ont fait part de leur mariage qui eut lieu le 24 juillet 1948. Nous présentons à ce jeune couple de Cempuisiens tous nos vœux de bonheur.

### Changements d'adresses

Barbier J.-J. (et Mme), 12, rue Marx-Dormoy (18e).

Wolf Henri (et Mme), 45, rue Palikao (20e).

### Amitié Cenpuisienne

Notre camarade Marcel Garnier, charcuterie-comestibles, 45, rue du Château-des-Rentiers, Paris (13e) (métro : porte d'Ivry), fait des prix spéciaux aux cantines, collectivités et aux Cempuisiens.

### Conseil d'Administration

Au cours de leur réunion du 20 janvier, les membres du Comité ont formé, ainsi qu'il suit, leur bureau pour l'année 1949 :

*Président :*

MARANDE Marcel, 68, rue Championnet (18e).

*Vice-présidents :*

PRIOVILLE Alfred, 115, rue de Flandre (19e).

TACNET Henriette, 137, boulevard de la Marne, La Varenne-St-Hilaire (Seine).

*Secrétaire général :*

VIGNERON Marcel, 4, rue Rodier (9e).

*Secrétaires :*

BARBIER Jean-Jacques, 12, rue Marx-Dormoy (18e).

JEAN Joseph, 5, impasse Deschanel, Courbevoie (Seine).

*Trésorier :*

DELPEUX Robert, 82, rue du Rocher (8e).

*Trésoriers adjoints :*

DUGUÉ Pierre, 3, passage Bourgouin (13e).

FELS Francis, 18, rue des Lyanes (20e).

*Archivistes :*

GÉNIOLE Germaine, 1, rue du Docteur-Tuffier (13e).

CHAUSSARD René, 87 *bis*, rue de Charenton (12e).

*Délégués aux secours :*

VIDAL Paulette, 2, rue des Petits-Carreaux (2e).

PARIS Marcel, 6, rue Lemaignan (14e).

ANGELVIN Césaire, 12, rue Auguste-Chabrière (15e).

*Gérant du « Cempuisien » :*

YOUNG Stanislas, 36, rue Taitbout (9e).

*Membres :*

REISSER René, 3, rue d'Edimbourg (8e).

CHABRIER Roger, 6, rue Albert-Malet (12e).

### BOITE AUX LETTRES

Yves de Gouarec, élève à l'Institution, nous a fait parvenir, au nom de ses camarades, une gentille lettre pour remercier les anciens élèves de la somme de 2.000 francs que nous avons adressée aux élèves pour leur coopérative. Cette somme représentait une partie de la collecte faite à la suite de notre déjeuner de réception des sortants de 1948, le 5 décembre dernier.

***

Nous sommes heureux, lorsque nous le pouvons, de donner des nouvelles de l'Institution à tous les anciens qui ont gardé un si bel esprit cempuisien.

Faisons-leur donc savoir qu'à l'occasion des fêtes de Noël nos jeunes frères et sœurs ont été très gâtés, tant au point de vue suppléments aux menus ordinaires qu'au point de vue surprises que le « Père Noël » leur avait apportées et qui leur furent remises au cours d'une charmante petite fête qui eut lieu dans l'après-midi de cet heureux jour. Il est certain que tous les enfants conserveront un excellent souvenir de cette fête.

*Le gérant :* S. YOUNG.

Imp. Montourcy, 4 bis, rue Nobel (18e)